



29 novembre 2021

Le CNPA obtient une avancée significative pour accompagner la conversion de la distribution et des services de l'automobile à l'électromobilité, avec le lancement du Plan « AXLR »

A l'occasion d'une visite au sein d'une concession automobile du groupe Faurie à Limoges, le ministre délégué auprès de la ministre de la Transition écologique, chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, a annoncé, en présence des représentants du CNPA et de son Délégué général, Xavier Horent, une série de mesures visant à accélérer le Plan de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques. Un Plan spécifique dédié aux entreprises de la distribution et des services de l'automobile, doté de 30 Millions d'Euros, sera copiloté par le CNPA et l'AVERE.

Les entreprises des services de l'automobile, en première ligne de la transition vers l'électromobilité, un levier essentiel du Plan de déploiement des bornes de recharge

Alors que près d'une voiture sur cinq vendues en Europe est désormais électrique, le CNPA estimait indispensable d'accélérer le déploiement des bornes de recharge sur le territoire français, et plus particulièrement au sein des entreprises des services de l'automobile, qui sont en tant que telles un levier de déploiement, mais aussi un relai d'information incontournable auprès des automobilistes. Les services de l'automobile (distribution automobile, stations-service, réparation automobile, location de véhicules, parcs de stationnement, auto-écoles,...) représentent ainsi un potentiel de près de 50.000 bornes de recharge sur l'ensemble du territoire.

A l'occasion de sa visite à la concession Renault du groupe Faurie à Limoges, ce 29 novembre, le ministre délégué chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari a annoncé **le déploiement d'un Plan spécifique dédié aux entreprises des services de l'automobile. Dénommé « AXLR », il vise à accélérer l'installation d'infrastructures de recharge dans ces entreprises, en première ligne dans la transition vers l'électromobilité. Il est doté d'une enveloppe de 30 Millions d'Euros, et sera copiloté par le CNPA et l'AVERE.**

L'annonce de ce Plan dédié aux services de l'automobile, faisant partie intégrante du programme « ADVENIR + », est issue de discussions menées avec le CNPA et l'AVERE depuis plusieurs mois, en lien avec la Délégation interministérielle en charge des bornes électriques.

Les modalités opérationnelles de ce Plan **sont en cours de définition avec le ministère et l'AVERE, en vue d'un démarrage au cours du premier trimestre 2022.**

RETROUVEZ TOUS NOS COMMUNIQUES ET DOSSIERS DE PRESSE SUR WWW.CNPA.FR, RUBRIQUE « PRESSE »

Une impulsion forte pour atteindre l'objectif de 100.000 points de recharge ouverts au public en 2022

La stratégie annoncée par le Ministre, Jean-Baptiste Djebbari, doit permettre de donner une impulsion très forte pour atteindre l'objectif de plus de 1 million de bornes de recharge en 2022, dont 100.000 points de recharge ouverts au public, et faciliter l'électromobilité et les déplacements quotidiens et régionaux. Comme l'a rappelé le ministre à l'occasion de cette visite, il est fondamental de lutter contre les « zones grises » en termes de mobilité, en particulier dans les territoires ruraux.

Rappelons que le réseau de bornes de recharge s'élève aujourd'hui à 50.000 bornes accessibles, ce chiffre situant la France au 3^e rang des pays en Europe pour son taux d'équipement, selon l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA).

Cette stratégie comporte une série de mesures dont le lancement du programme ADVENIR +, doté de 200 Millions d'Euros supplémentaires, incluant le Plan spécifique « services de l'automobile », permettant d'accompagner le déploiement des bornes de recharge classiques, ainsi que des appels à projets à hauteur de 300 Millions pour l'installation de bornes de recharge ultra-rapide sur l'ensemble du territoire, dont 50 Millions pour l'accompagnement des véhicules industriels sur des bornes haute puissance, dans le cadre du plan « France 2030 ».

Le ministre a remercié à l'occasion de son déplacement les professionnels de l'automobile pour leur mobilisation, alors qu'ils subissent une crise exceptionnelle depuis de nombreux mois dans un contexte de pénurie des semi-conducteurs.

Ces nouveaux financements viendront en complément des dispositifs actuels. Cette stratégie s'appuie également sur les travaux menés dans le cadre de la « Task Force Bornes de recharge » lancée par le ministère des Transports il y a plusieurs mois pour identifier et lever les freins au déploiement des bornes de recharge.

À propos du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA)

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 150 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.